

La fusion UCL-Saint Louis avance, mais sans assurance

ENSEIGNEMENT Les deux universités esquissent les bases de la fusion

- Les deux universités ont adopté une note cadre qui jette les premières bases d'une possible fusion. Une étape.
- Mais, pour l'heure, l'adhésion du côté de Saint-Louis n'est pas encore suffisante.

C'est une étape importante et nécessaire. Mais ce n'est qu'une étape. » Le recteur de l'UCL ne s'enflamme pas. Ce vendredi, l'Université Saint-Louis Bruxelles a en effet approuvé la note cadre qui jette les premières bases en vue d'une fusion avec l'université louvaniste. L'UCL avait quant à elle validé cette note à l'unanimité mercredi.

Pour rappel, c'est au mois de juillet dernier que les deux universités catholiques avaient entamé des discussions en vue d'une possible fusion. Six mois plus tard, une note cadre, rédigée par le comité de pilotage, en esquisse les lignes directrices. L'objectif est de rassembler les deux institutions « autour d'un projet fort », « apportant une véritable plus-value pour les deux universités », « dans le respect de leurs spécificités », selon le communiqué de presse envoyé par les deux universités.

Les questions délicates n'ont pas été éludées, souligne Vincent Blondel, recteur de l'UCL. Les nombreux commentaires en matière de personnel, de finances,

ou d'organisation administrative, venant des deux universités, ont bien été pris en compte. Ces préoccupations seront étudiées via des groupes de travail en vue de propositions plus précises et plus concrètes. Mais cette note tient déjà à rassurer les inquiets : « En termes de formation et d'emploi, la note est très claire, insiste Vincent Blondel. Les formations proposées actuellement dans les deux entités seront maintenues, elles ne seront ni augmentées ni réduites. Quant au personnel, tous les emplois seront conservés, évidemment, et les personnes resteront sur leur lieu de travail. »

C'est que les membres de Saint-Louis se montrent plus réticents. Si la note a été approuvée à l'unanimité côté UCL, elle n'a remporté que 65 % des suffrages côté bruxellois... Or, pour que la fusion puisse réellement se faire, la proposition définitive devra remporter une adhésion de 80 %. Au sein de l'assemblée générale de Saint-Louis, les 13 voix favorables vont donc devoir se rallier plusieurs soutiens parmi les cinq abstentions et les deux votes contre. Pierre Jadoul, recteur de Saint-Louis, en est conscient : « Le travail de persuasion et de conviction doit se poursuivre. C'est un dossier assez neuf, il est donc normal que notre communauté émette des craintes. Il existe tout d'abord des craintes individuelles, parfaitement compréhensibles, en termes de plan de carrière des uns et des autres. Les possibilités de promotion seront-elles conservées ? Dans les mêmes conditions ? Etc. Tout n'est pas

encore écrit. Ensuite, des peurs plus globales sur l'organisation de cette fusion apparaissent. »

Pourtant, Pierre Jadoul, en est convaincu, la fusion est une opportunité bénéfique pour Saint-Louis : « Nous souffrons d'un double handicap puisque nous sommes incomplets tant horizontalement – nous ne proposons de formations que dans certaines matières – que verticalement – nous organisons très peu de masters. A l'international, c'est inaudible pour nos partenaires. » La fusion offrirait donc une visibilité inespérée jusqu'ici pour la petite université catholique.

Pour la grande sœur louvaniste, qui jouit déjà d'un statut de première université belge francophone dans les rankings internationaux, il s'agit surtout de s'ouvrir des perspectives « en mettant deux acteurs ensemble à l'heure où l'on tend beaucoup à se séparer », souligne Vincent Blondel. « Nous voulons mettre en commun tous les atouts que peuvent apporter nos deux institutions, tout en préservant l'âme de Saint-Louis »... Ce faisant, l'UCL s'implanterait aussi davantage dans la capitale belge et européenne. Elle n'y est actuellement présente qu'à la marge, principalement via sa faculté de médecine à Woluwe.

Les deux universités visent le printemps pour aboutir aux documents définitifs qui devront être approuvés par leurs instances décisionnelles respectives. Il reste donc quelques mois aux tenants de la fusion pour faire tomber les dernières réticences du côté de Saint-Louis. ■

ELODIE BLOGIE

ET L'ULB ?**Saint-Louis ne coupe pas les ponts**

Si elle a lieu, cette fusion bouleverserait le paysage académique bruxellois, pour l'instant largement dominé par l'ULB. Mais Pierre Jadoul ne ferme pas la porte à sa consœur libre-exaministe pour la cause : « *Nous avons des collaborations avec l'ULB et nous ne comptons pas les réduire.* » Quid de cette proposition d'adossement lancée par le recteur Yvon Englert en septembre en guise de contre-attaque ? « *Cette proposition semble pour le moment moins satisfaisante que la fusion. Mais ma volonté n'est pas de couper les ponts avec qui que ce soit. Et la fusion n'est pas encore acquise.* » Pour l'heure, l'ULB préfère ne pas commenter cette étape.